

---

**COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n°2020-12-05-F :**

Demande de garantie d'emprunt SEQENS pour  
l'acquisition de 33 logements avenue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny

**SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le **dix-sept décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **onze décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

**ETAIENT PRESENT.E.S**

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, Mme NAIT-BAHLOUL, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme CAZALS.

**EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S**

M. BRUNET	a donné mandat à	Mme BOUHADA
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. MATHIEU	a donné mandat à	Mme AMSELLEM-SIMONNET
M. GUYOT	a donné mandat à	M. LECOQ
M. BEDOURET	a donné mandat à	Mme CAZALS

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Mme LELU** ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

## **LE CONSEIL,**

**VU** les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 2298 du Code Civil,

**VU** la demande formulée par SEQENS tendant à obtenir la garantie de la Commune pour la réalisation de 33 logements PLAI-PLS-PLUS-PHB dans un patrimoine immobilier de 33 logements sis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Fontenay-sous-Bois,

**VU** le contrat de prêt n°115411 en annexe signé entre SEQENS (Société Anonyme d'Habitations à loyer modéré) et la Caisse des Dépôts et Consignations,

**SUR AVIS** de la Commission des finances,

## **A L'UNANIMITE**

### **DECIDE**

**Article 1** : D'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5.193.792,00 € (CINQ MILLIONS CENT-QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE SEPT-CENT-QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS) souscrit par SEQENS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°115411 constitué de 6 lignes du prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Ce prêt est destiné à financer la construction de 33 logements PLAI-PLS-PLUS-PHB avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

**Article 2** : Les caractéristiques de l'accord de principe sont les suivantes :

- Montant du prêt PLAI : 616.361,00 €
- Durée de la périodicité de préfinancement : 24 mois
- Durée de la période d'amortissement : 40 ans
- Amortissement : échéance prioritaire (intérêts différés)
- Index : Livret A – Taux du prêt : - 0,2% - Modalité de révision : DR
  
- Montant du prêt PLAI foncier : 433.327 €
- Durée de la périodicité de préfinancement : 24 mois
- Durée de la période d'amortissement : 60 ans
- Amortissement : échéance prioritaire (intérêts différés)
- Index : Livret A – Taux du prêt 0.37% - Modalité de révision : DR
  
- Montant du prêt PLS : 1.136.915 €
- Durée de la périodicité de préfinancement : 24 mois
- Durée de la période d'amortissement : 25 ans
- Amortissement : échéance prioritaire (intérêts différés)
- Index : Livret A - Taux du prêt 1,06 % - Modalité de révision : DR
  
- Montant du prêt PLUS : 1.608.023 €
- Durée de la périodicité de préfinancement : 24 mois
- Durée de la période d'amortissement : 40 ans
- Amortissement : échéance prioritaire (intérêts différés)
- Index : Livret A - Taux du prêt 0,6 % - Modalité de révision : DR

## Délibération 2020-12-05-F

Demande de garantie d'emprunt SEQENS pour l'acquisition de  
33 logements avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

- Montant du prêt PLUS FONCIER : 1.102.166 €
- Durée de la périodicité de préfinancement : 24 mois
- Durée de la période d'amortissement : 60 ans
- Amortissement : Echéance prioritaire (intérêts différés)
- Index : Livret A - Taux du prêt – 0,37% Modalité de révision : DR
  
- Montant du prêt PHB 2.0 tranche 2019 : 297.000 €

### Phase d'amortissement 1 :

- Durée du différé d'amortissement : 240 mois
- Durée 20 ans
- Amortissement : amortissement prioritaire
- Index : Taux fixe

### Phase d'amortissement 2 :

- Durée 20 ans
- Amortissement : amortissement prioritaire
- Index : Livret A - Taux du prêt 0,6% - Modalité de révision : SR

**Article 3** : La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt, et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à SEQENS pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 4** : De s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

**Article 5** : D'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et SEQENS.

**Article 6** : D'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à signer les contrats et la convention de garanties d'emprunt précisant la contrepartie des droits de réservation et de désignation.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Jean-Philippe GAUTRAIS**

Maire

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le ..... 21 DEC. 2020 .....  
Publication  
le ..... 21 DEC. 2020 .....  
Notification  
le ..... 21 DEC. 2020 .....  
Certifié exécutoire  
Le Maire,

